COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 21/02/2025 Reçu en préfecture le 21/02/2025

ID: 023-212316806-20250220-2025012002-DE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2025/01

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 10/02/2025 Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Qui ont pris part à la délibération : 10

Etaient présents : MMES Angélique THELIOL, Sandra TERRACOL, Patricia ANGELINI,

MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, Pascal

LESOUPLE, M Jérôme CANDORET,

Etaient absents et excusés: Mmes Joëlle FAUCONNET, Christelle BAUMET, Fanny LAPORTE

CADILLON, Ms David CHASSAGNE, Régis GUYONNET,

Mme Joëlle FAUCONNET donne procuration à M Pierre DUGUET

Secrétaire de séance : Mme Angélique THELIOL

Objet: Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif territorial à temps non complet (31h) à partir du 1er avril 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, suite à la réorganisation du service administratif à partir de janvier 2025, il est souhaitable de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet soit 31 heures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches afférents à cette affaire,
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie Pour copie conforme En Mairie, le 20/02/2025 Publié, le 21/02/2025 Transmis, le 21/02/2025 Certifié exécutoire Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Angélique THELIOL

Signé électroniquement par : Thierry GAILLARD Date de signature : 21/02/2025

Qualité : Maire